



HERBE ET FOURRAGES



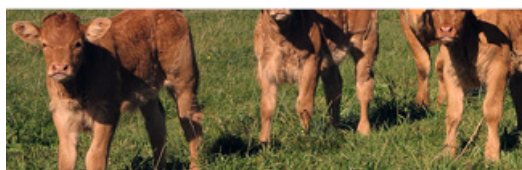
Bulletin herbe et fourrages

HERBE ET FOURRAGES

La valeur alimentaire d'une prairie évolue au fur et à mesure de la pousse de l'herbe.

La méthode des sommes de températures, mise au point par l'INRA, fournit un indicateur du stade de développement de l'herbe pour les différentes prairies. Son utilisation permet de travailler en finesse l'exploitation des prairies dans une optique quantitative et qualitative, aussi bien pour le stock que pour la pâture.

En 2025, au travers de cette méthode, la Chambre d'agriculture du Lot a publié **4 bulletins Herbe et Fourrages**, pour valoriser au mieux les prairies et les parcours en aidant les agriculteurs à repérer les stades importants de la pousse de l'herbe.



Les sommes de température

Degrés-jours cumulés à partir du 1er janvier (source : Météo-France)

Secteur	Station météo	Altitude	Degrés-jours 2025
Causse central	Lunegarde	383 m	193
Limargue	Gramat	312 m	175
Bouriane	Gourdon	260 m	214
Basse vallée du Lot	Anglars-Juillac	104 m	213
Vallée de la Dordogne	Bretenoux	136 m	205
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	208
Figeacois	Faycelles	342 m	206
Causse de Limogne	Limogne en Quercy	303 m	202
Ségala	Comiac	562 m	183
	Latronquière	707 m	162

L'apport d'azote minéral sur les prairies se fait entre 200 et 250 degrés-jours cumulés à partir du 1er janvier. Nous y arrivons en dessous de 400 m d'altitude.

Calcul de la dose d'apport d'azote

Dose N* = (Rdt obj x 25) – Rest. pâturage – Fournitures du sol – N utile apports organiques
(Sur prairie riche en légumineuses cette dose doit être diminuée de 30 à 50 %)

(*) Cette formule de calcul est simplifiée, en zone vulnérable le calcul de la dose d'azote est réglementé.

Pour le calcul de la dose, tenir compte de l'objectif de production (compter 25 UN/ha par tonne de MS produite), moins **les restitutions au pâturage** (20 UN/ha si 1 pâturage, 40 UN/ha si 2 pâturages ou plus), moins **les fournitures du sol**, correspondant à la minéralisation de la matière organique (30 UN/ha en sols superficiels, 60 UN/ha en sols moyens et 90 UN/ha en sols profonds) moins **l'azote efficace au printemps des apports organiques**.

Causse – Bouriane – Vallées – Quercy Blanc – Figeacois **Apport d'azote avant la prochaine pluie**

Apporter l'azote dès que possible avant la prochaine pluie significative.

Ségala **Apport d'azote vers mi février**

Prévision de date d'atteinte des 200 degrés-jours :

- **Ségala ouest (Comiac) :** Le 7 février
- **Ségala est (Latronquière) :** Vers le 12 février

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : environnement-vegetal@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : www.lot.chambagri.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Fiabiliser les mesures du satellite

L'Observatoire National de la Pousse de l'Herbe

Sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, les Chambres d'agriculture ont lancé un programme de mesure de la pousse réelle de l'herbe afin de fiabiliser les mesures réalisées par satellite.

Mesures pluriannuelles de la pousse de l'herbe

La réforme de l'assurance récolte s'applique depuis le 1er janvier 2023, dans un contexte toujours plus incertain sur le plan climatique. La qualification des pertes de récolte en prairie est difficile à évaluer, elles sont estimées par un indice satellitaire habilité par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire après expertise du Comité des Indices qui s'attache notamment à examiner la robustesse méthodologique et technique de l'indice mais également la corrélation par rapport à des références de pertes de production. En réponse aux problématiques remontées par la profession agricole quant à l'estimation de ces pertes, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a décidé de mettre en place un dispositif de mesures pluriannuelles de la pousse de l'herbe. L'Observatoire National de la Pousse de l'Herbe (ONPH) a ainsi pour objectif de produire ces données issues du terrain afin de fiabiliser l'indice existant dans la diversité des situations pédoclimatiques du territoire. Cet observatoire, copiloté par Chambres d'agriculture France et l'Institut de l'élevage, va déployer des mesures de pousse de l'herbe à l'herbomètre dans 350 exploitations réparties sur 70 régions fourragères. Ce réseau devrait prochainement être étendu aux régions fourragères non couvertes.



Sept fermes de référence dans le Lot



Dans le Lot, nous avons sélectionné sept fermes sur les vallées, la Bouriane et le Ségala. Sur chacune, nous passons de février à octobre tous les dix jours et tous les quinze jours en été. Nous y avons choisi des zones de mesures composés au minimum de neuf prairies pâturées par ferme sur lesquelles on mesure la hauteur d'herbe. En pratique, on utilise un herbomètre électronique de marque Grasshopper qui envoie les résultats directement sur une application nationale. Ces données sont analysées par l'Institut de l'élevage et Chambre d'agriculture France. Une plateforme nationale a été créée et permet d'accéder aux mesures selon l'exploitation et le parcellaire. Nous tenons à remercier très sincèrement les sept agriculteurs Lotois qui ont accepté de nous recevoir et donner un peu de leur temps. Ce programme qui va durer cinq ans doit permettre d'améliorer et de fiabiliser les données collectées par le satellite, particulièrement dans la reconnaissance des pertes lors de sinistres climatiques.

Contact ONPH du Lot : Manon Muller
m.muller@lot.chambagri.fr 06 25 76 26 31

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : environnement-vegetal@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : www.lot.chambagri.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Les sommes de température

Degrés-jours cumulés à partir du 1er février (source : Météo-France)

Secteur	Station météo	Altitude	Degrés-jours 2025
Causse central	Lunegarde	383 m	233
Limargue	Gramat	312 m	202
Bouriane	Gourdon	260 m	241
Basse vallée du Lot	Anglars-Juillac	104 m	248
Vallée de la Dordogne	Bretenoux	136 m	229
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	244
Figeacois	Faycelles	342 m	227
Causse de Limogne	Limogne en Quercy	303 m	230
Ségala	Comiac	562 m	209
	Latronquière	707 m	195

Causse – Bouriane – Vallées – Quercy Blanc – Figeacois **Mise à l'herbe sur les prairies précoces**

Les conditions sont poussantes et les 250 degrés-jours seront atteints dans les prochains jours sur les secteurs les plus bas en altitude. **Les animaux pourront commencer cette semaine ou la semaine prochaine le 1^{er} cycle de pâturage et le déprimage sur les prairies précoces à base de ray-grass.** La pluie est annoncée en fin de semaine, attention à la portance la semaine prochaine. Il est important de ne pas faire pâturer en dessous de 5 cm de hauteur d'herbe.

- **Plus bas que 5 cm, vous sur-pâturez et affaiblissez l'herbe** car les réserves se trouvent dans les 5 premiers centimètres dans la gaine (faire pâturer 1 cm trop bas, c'est une semaine de repousse nécessaire en plus), en plus cela favorise les rumex !
- **Plus haut que 5 cm, vous sous-pâturez** et la partie laissée en plus durcira et vous favoriserez les refus (1 cm laissé en plus, c'est 100 kg MS/ha d'herbe perdue).

Un modèle de planning de pâturage est disponible sur la page internet du Bulletin Herbe & Fourrages (à imprimer par vos soins, en A3 de préférence).

Ségala **Préparez la mise à l'herbe**

Prévision de date d'atteinte des 250 degrés-jours pour mise à l'herbe sur prairies précoces :

- **Ségala ouest (Comiac) :** Le 7 mars
- **Ségala est (Latronquière) :** Vers Le 10 mars

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : environnement-vegetal@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : www.lot.chambagri.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Valorisation des prairies

Repérez les stades clés de la pousse de l'herbe

La valeur alimentaire d'une prairie évolue au fur et à mesure de la pousse de l'herbe. La méthode des sommes de températures, développée par l'INRAE*, fournit un indicateur du stade de développement de l'herbe. Son utilisation permet de travailler en finesse l'exploitation des prairies dans une optique quantitative et qualitative, aussi bien pour le stock que pour la pâture.

Valorisez l'herbe en fonction des conditions de l'année



Les sommes de températures, exprimées en « degrés-jours », se calculent en additionnant les moyennes quotidiennes, à partir du 1er janvier pour la fertilisation azotée et à partir du 1er février pour la pousse de l'herbe, avec un maximum de 18°C et un minimum de 0°C. Les températures sont relevées par secteurs par les stations de Météo-France.

A chaque stade va correspondre une pratique : Le départ en végétation correspond à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage), etc. **Plutôt que de se baser de façon systématique sur des dates calendaires, grâce aux sommes de températures, il est possible d'alerter sur les dates clés de la gestion de l'herbe en fonction des conditions de l'année par secteurs de production. C'est d'autant plus important dans notre contexte de modification du climat.**

Identifiez les différents types de prairies

L'apport d'azote sur prairie se fait entre 200 et 250 degrés jours cumulés à partir du 1er janvier pour tous les types de prairies, mais pour l'exploitation de l'herbe, il faut tenir compte de la précocité des espèces de graminées dominantes. L'INRAE* propose une typologie simplifiée des prairies reposant sur la teneur en matière sèche des feuilles de graminées. Chaque type de prairie se définit par des caractères de précocité, de digestibilité et de durée de vie de feuilles des graminées dominantes. On distingue 4 types :

- **Type A** : Prairies fertiles précoces (ray-grass)
- **Type B** : Prairies fertiles assez précoces (dactyle, fétuque élevée, pâturin, flouve odorante)
- **Type C** : Prairies naturelles de fertilité moyenne assez tardives (fétuque rouge, fléole)
- **Type D** : Prairies naturelles très tardives peu fertiles, utilisées seulement comme pâture

Valorisez l'herbe au bon stade : Le tableau ci-dessous présente la manière dont les sommes de températures, cumulées à partir du 1er février, permettent de repérer les différents stades de pousse, en tenant compte du type de prairie, défini par les graminées dominantes.

Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine floraison
Pratique à l'optimum	Mise à l'herbe	Fin du déprimage	Ensilage enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type A (ray-grass)	250 dj	500 dj	750 dj	1000 dj	1200 dj
Type B (dactyle, fétuque élevée, pâturin)	300 dj	600 dj	900 dj	1100 dj	1300 dj
Type C (fétuque rouge, fléole)	350 dj	700 dj	1000 dj	1100 dj	1600 dj
Type D (Prairies naturelles très tardives)	400 dj	800 dj	-	-	-

(*) Typologie fonctionnelle de graminées fourragères pérennes, P. Cruz, J.-P. Theau, E. Lecloux, C. Jouany, M. Duru (2010)

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

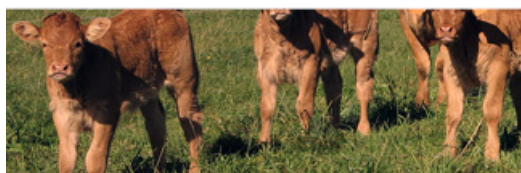
La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : environnement-vegetal@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : www.lot.chambagri.fr

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



LA NEWSLETTER
HERBE ET FOURRAGES



N°3 – 10 avril 2025

Les sommes de température

Degrés-jours cumulés à partir du 1er février (source : Météo-France)

Secteur	Station météo	Altitude	Degrés-jours 2025
Causse central	Lunegarde	383 m	646
Limargue	Gramat	312 m	613
Bouriane	Gourdon	260 m	686
Basse vallée du Lot	Anglars-Juillac	104 m	707
Vallée de la Dordogne	Bretenoux	136 m	670
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	701
Figeacois	Faycelles	342 m	653
Causse de Limogne	Limogne en Quercy	303 m	668
Ségala	Comiac	562 m	593
	Latronquière	707 m	554

Causse – Bouriane – Vallées – Quercy Blanc – Figeacois **Fauches précoces**

Le stade optimal permettant de concilier qualité et quantité pour les ensilages et enrubannages d'herbe est le début de l'épiaison des graminées, stade atteint dès 750 degrés-jours pour les prairies les plus précoces à base de ray-grass. En attendant trop, on gagne très peu en quantité, mais on perd beaucoup en qualité.

Prévisions de date d'atteinte des 750 degrés-jours :

- **Quercy Blanc et basse vallée du Lot** : Le 13 avril
- **Causse de Limogne, Bouriane et Vallée de la Dordogne** : Le 16 avril
- **Causse central et Figeacois** : Vers le 20 avril
- **Limargue** : Vers le 22 avril

Pâturage tournant, bientôt la fin du 1^{er} cycle

La mise à l'herbe à 250 degrés-jours doit permettre de terminer le 1er cycle de pâturage à 750 degrés-jours. Si impossibilité de terminer le premier cycle à temps, débrayer et faucher rapidement (pour conservation par voie humide ou affouragement) et attaquer le 2ème cycle.

Ségala **Fauches précoces, anticipez les chantiers**

Prévisions de date d'atteinte des 750 degrés-jours :

- **Ségala ouest (Comiac)** : Vers le 22 avril
- **Ségala est (Latronquière)** : Début mai

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : environnement-vegetal@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : <https://lot.chambres-agriculture.fr/>

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

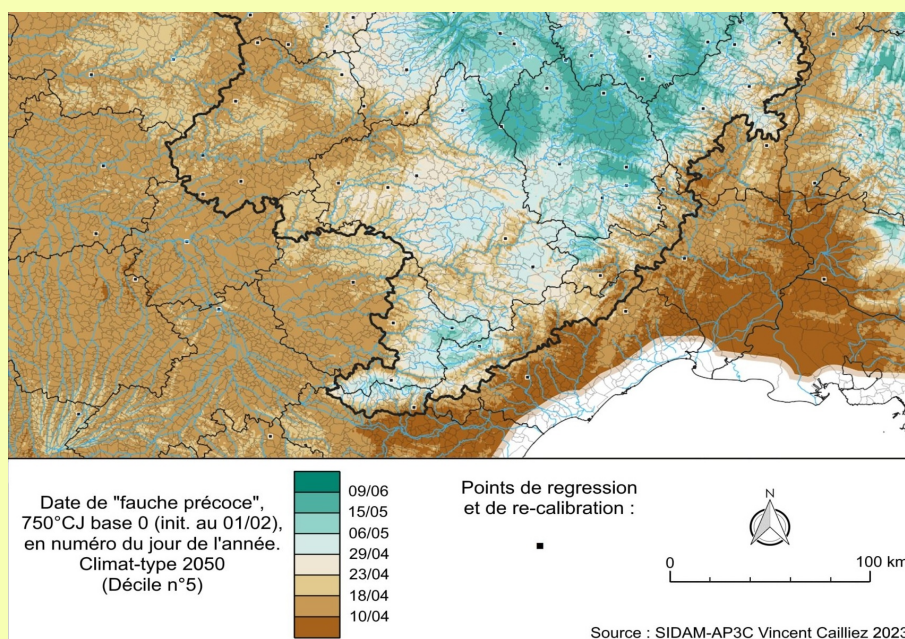
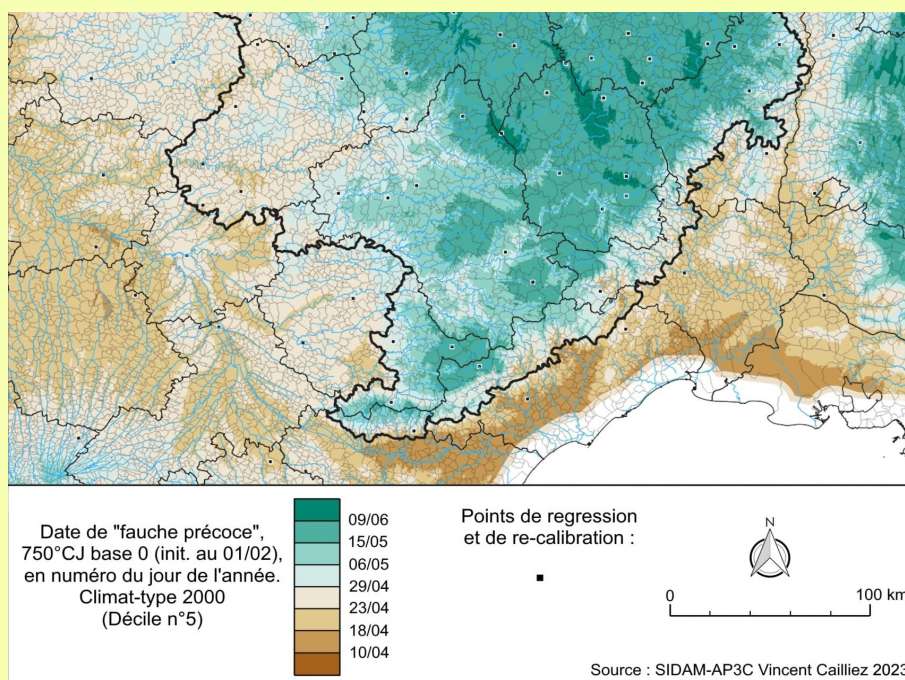


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

On va faucher quand en 2050 ?

En dessous de 400 m d'altitude : Dans les années 1980, les 750 degrés-jours pour les fauches précoces d'herbe (ensilages et enrubannages) arrivaient entre fin avril et début mai. Dans les années 2000, on a avancé de 5 jours environ pour faucher autour du 25 avril. Ces dernières années, c'est autour du 15-20 avril. En 2050, les fauches précoces devraient avoir lieu dès le 10 avril (Source AP3C).

Sur le Ségala : Autour de Latronquière, dans les années 1980, les 750 degrés-jours pour les fauches précoces d'herbe étaient atteints mi-mai en général. Dans les années 2000, on a avancé les fauches autour du 7 mai. Ces dernières années, c'est souvent début mai. En 2050, les fauches précoces devraient avoir lieu dès le 20 avril (Source AP3C).



Consulter les cartes du programme AP3C sur :

<https://www.sidam-massifcentral.fr/ap3c-les-cartes-climatiques-et-agro-climatiques/>

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : environnement-vegetal@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : <https://lot.chambres-agriculture.fr/>

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

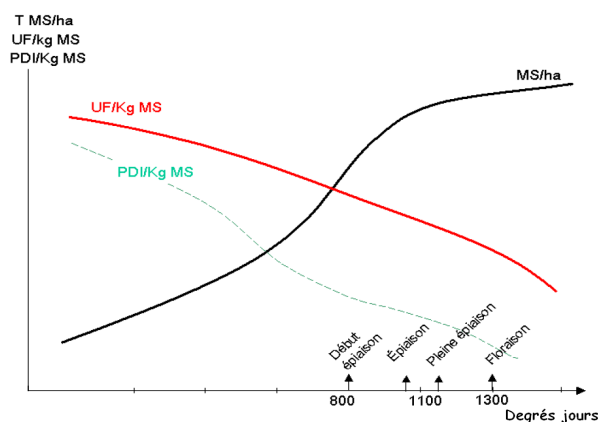
Liberté
Égalité
Fraternité

Les sommes de température

Degrés-jours cumulés à partir du 1er février (source : Météo-France)

Secteur	Station météo	Altitude	Degrés-jours 2025
Causse central	Lunegarde	383 m	1160
Limargue	Gramat	312 m	1122
Bouriane	Gourdon	260 m	1221
Basse vallée du Lot	Anglars-Juillac	104 m	1267
Vallée de la Dordogne	Bretenoux	136 m	1206
Quercy Blanc	Le Montat	260 m	1258
Figeacois	Faycelles	342 m	1183
Causse de Limogne	Limogne en Quercy	303 m	1200
Ségala	Comiac	562 m	1070
	Latronquière	707 m	1016

Stade de récolte et qualité du foin



La précocité de la fauche influe de manière importante sur la qualité du foin. Après l'épiaison des graminées, la valeur alimentaire (énergie et protéines) diminue au fur et à mesure que l'herbe mûrit. Faucher à partir de l'épiaison, dès 1000 degrés-jours sur les prairies les plus précoces, c'est privilégier un foin de qualité et un optimum de matière sèche. Faucher « tôt », permet aussi plus rapidement une seconde pousse d'herbe pour le pâturage. **Respecter une hauteur de coupe de 8 à 10 cm minimum et faucher en fin de matinée, dès que la rosée a disparue, pour un séchage plus rapide et un meilleur taux de sucre.**

Causse – Bouriane – Vallées – Quercy Blanc – Figeacois

Récolte des foins de qualité

Nous arrivons à 1200 degrés-jours, A partir de maintenant, si les foins ne sont pas déjà faits, faucher sans tarder lorsque la météo le permettra, sous peine de perdre beaucoup en qualité.

Ségala

Foins précoces

Les 1000 degrés-jours correspondant à la pleine épiaison des graminées précoces sont atteints.

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : environnement-vegetal@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : <https://lot.chambres-agriculture.fr/>

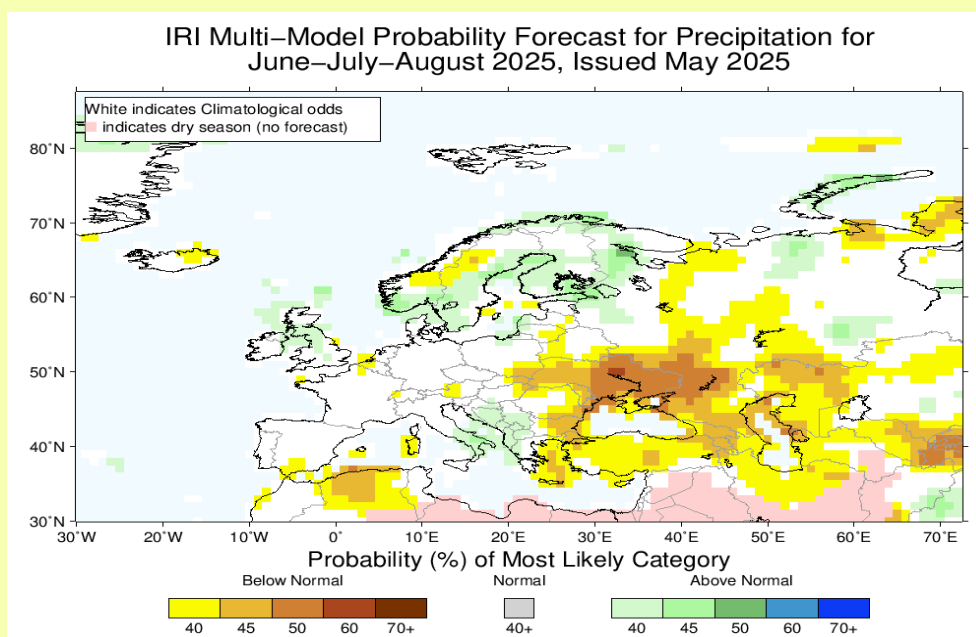
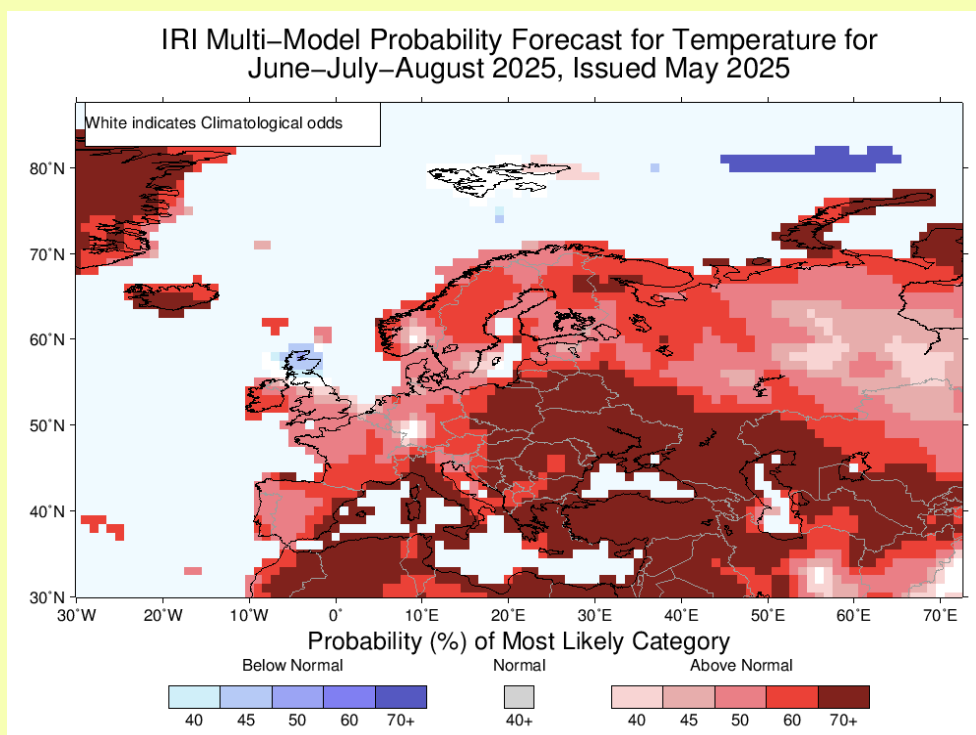
Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
Liberté
Égalité
Fraternité

L'été 2025 s'annonce chaud

Les prévisions saisonnières multi-modèles pour juin, juillet et août 2025 indiquent une probabilité forte, avec 60% de chances sur la moitié sud de la France, que la température moyenne soit supérieure à la température Normale de ces 3 mois calculée sur la période climatologique de base 1991-2020. En ce qui concerne les prévisions de pluviométrie, il n'y a pas de signal marqué.

Le signal de température ressemble à celui de 2022 à la même période, en légèrement plus fort. Il y a un risque que les prairies souffrent particulièrement cet été. Il est important de ne pas faucher trop ras (8 à 10 cm minimum) avant l'été afin de préserver le sol des fortes chaleurs par effet ombrage et de réaliser le plus rapidement possible les semis de printemps des prairies et dérobées fourragères estivales pour qu'elles s'implantent au mieux avant les fortes chaleurs ! Penser aux semis sous couvert !



Source : IRI - International Research Institute for Climate and Society

Fabien Bouchet-Lannat - Chambre d'Agriculture du Lot - 05 65 23 22 22

La Chambre d'Agriculture du Lot est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Pour recevoir ce bulletin par e-mail, écrivez à : environnement-vegetal@lot.chambagri.fr
Retrouvez les Bulletins Herbe & Fourrages sur : <https://lot.chambres-agriculture.fr/>

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

VOS INTERLOCUTEURS

Pour tout renseignement, nous sommes à votre disposition :

**Fabien Bouchet Lannat, Chargé de mission Développement et
Innovations**

f.bouchet.lannat@lot.chambagri.fr – 06 30 60 16 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Lot
430 Avenue Jean Jaurès
CS60199

46004 CAHORS CEDEX 9

Consultez nos dernières actualités sur :
lot.chambre-agriculture.fr